

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
du Village de Massueville  
de la séance ordinaire 2 octobre 2017**

3427

Province de Québec  
Municipalité du Village de Massueville

**Lundi 2 octobre 2017**

À une séance ordinaire des membres du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue à la mairie, située au 246, rue Bonsecours à Massueville, le lundi 2 octobre 2017 à 19h30, à laquelle sont présents:

Le maire Denis Marion et les conseillers Stéphane Brouillard, Nicole Guilbert, Ginette Bourgeois et Richard Gauthier;

Était absent Matthieu Beauchemin;

Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire, Denis Marion.

---

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017;
4. Documents déposés;
5. Période de questions;
6. Rapport du maire;
  
7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**
  - 7.1 Suivi des différents comités;
  - 7.2 Entrevues en direct avec CJSO-101.7FM pour la Fête des récoltes;
  - 7.3 Engagement d'un(e) agent(e) de développement en loisir;
  
8. **RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION**
  - 8.1 Autorisation concernant l'application du règlement RM-2017 concernant la sécurité publique (agents de la paix et officiers municipaux désignés);
  
9. **SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**
  - 9.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - septembre 2017;
  
10. **SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**
  - 10.1 Approbation des prévisions budgétaires 2018 de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue;
  
11. **SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**
  - 11.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées - septembre 2017;
  - 11.2 Adjudication du contrat d'entretien d'hiver des rues;
  - 11.3 Offre de services professionnels : révision des concepts et des plans pour la reconstruction des rues de Varennes et Saint-Nicolas;
  - 11.4 Approbation des prévisions budgétaires 2018 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre;
  - 11.5 Décompte progressif no 1 - Travaux d'infrastructures municipales (aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux, pavage et bordures) sur les rues de Varennes et Plessis;

11.6 Offre de services professionnels supplémentaires pour la surveillance des travaux de réfection des rues de Varennes et Saint-Nicolas;

**12. ADMINISTRATION**

12.1 Présentation des comptes à payer du mois de septembre 2017;

12.2 Dépôt de l'état des activités financières au 30 septembre 2017;

12.3 Dépôt du rapport des plaintes;

12.4 Offre de services pour la mise à jour du site Web;

12.5 Adhésion à un contrat d'assurance collective;

12.6 Demande d'aide financière - Bal des étudiants 2017-2018 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre;

12.7 Demande d'appui de la Ville de Sorel-Tracy - Prolongement de l'autoroute 30;

13. Période de questions;

14. Affaires nouvelles;

15. Questions diverses;

16. Clôture de la séance.

**1. Ouverture de la séance**

Le maire, Denis Marion, ouvre la séance ordinaire à 19h30.

Rés. 2017-10-139 **2. Adoption de l'ordre du jour** (c. c.)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;

Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;

IL EST RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tout en laissant le point « *Questions diverses* » ouvert.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-10-140 **3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017 et son suivi** (c. c.)

Chaque membre du Conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil de la Municipalité du Village de Massueville, tenue le 5 septembre 2017, la directrice générale et secrétaire-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Sur proposition de madame la conseillère Ginette Bourgeois;

Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;

IL EST RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal et le suivi de la séance du 5 septembre 2017 et d'en autoriser les signatures.

Adopté à l'unanimité

4. **DOCUMENTS DÉPOSÉS** (c.c. liste)

- Chèque de 3 413.20 \$ de la MRC de Pierre-De Saurel représentant notre part dans la répartition des excédents issus de la première remise des distributions du Parc éolien. (4.4.7);
- Avis de dépôt de 11 885 \$ du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en compensation tenant lieu de taxes pour l'école Christ-Roi. (11.9.8/06).

**CORRESPONDANCE**

1. **MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE** : Lettre nous informant que le règlement 456-17 concernant un emprunt de 902 000 \$ a été approuvé. (1.4.2);
2. **R.I.P.I.** : Copie des procès-verbaux des séances ordinaires du 18 avril 2017, du 19 juin et du 22 août 2017. (2.3.7);
3. **R.A.R.C.** : Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2017. (4.2.1/01);
4. **AGENCE DU REVENU DU CANADA** : Autorisation à Hébert Marsolais inc. permettant à un représentant d'accéder au numéro d'entreprise de la municipalité. (11.3.1);
5. **LES PRODUITS DE BÉTON CASAUBON INC.** : Avis de dénonciation de contrat pour l'appel d'offres dans le dossier de réfection des infrastructures des rues Varennes et St-Nicolas. (3.2.2/03);
6. **BELL** : Transmission de la mise à jour de l'information sur les services 911. (2.4.2/01);
7. **MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC** : Invitation à participer à l'appel de propositions de projets dans le cadre du programme d'aide financière de la Stratégie québécoise de réduction de l'herbe à poux et des autres pollens allergènes. (5.2);
8. **CENTRE D'ÉCOUTE MONTÉRÉGIE** : Demande de soutien financier pour le programme « Briser l'isolement chez les aînés ». (1.2.1/09);
9. **VILLE DE SAINT-JOSEPH-DES-SOREL** : Copie de la résolution no CP-17-198 concernant la distribution des revenus du Parc éolien Pierre-De Saurel. (4.4.7);
10. **FABRIQUE DE LA PAROISSE DE SAINT-AIMÉ** : Résolution no 2017-49 concernant la conversion du chauffage de l'église. (6.3.5/04);
11. **MINISTRE DE L'INFRASTRUCTURE ET DES COLLECTIVITÉS** : Lettre nous informant de l'acceptation de la prolongation jusqu'au 31 mars 2018 du projet dans le cadre du programme FEPTEU. (11.8.2/04);
12. **MINISTRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS** : Lettre nous informant d'une aide financière de 12 000 \$ pour l'amélioration de la rue de Varennes. (11.8.2);

13. **MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU** : Lettre de remerciements pour notre aide au tournoi de soccer du 19 août 2017, principalement à notre inspecteur municipal. (1.8.1/02);
14. **INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE** : Lettre enregistrée concernant les dommages causés à la propriété du 889, rue de Varennes, durant les travaux. (6.6 & 1.2.2/08).

5. **Période de questions**

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

6. **Rapport du maire**

Le maire ne dépose pas de rapport.

7. **VIE COMMUNAUTAIRE ET LOISIRS**

7.1 **Suivi des différents comités**

À titre informatif, les membres du Conseil résument les différents développements survenus dans chacun des comités.

Rés. 2017-10-141 7.2 **Entrevues en direct avec CJSO-101.7FM pour la Fête des récoltes** (c.c. | 1.2.1/04)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

D'ACCEPTER l'offre de publicité de CJSO, qui diffusera une émission spéciale en direct du Carré Royal, sous la halle, dans le cadre des festivités de la Fête des récoltes, le dimanche 8 octobre 2017, de 11h00 à 13h00, au coût de 210 \$ plus taxes pour 12 messages de 15 secondes chacun du vendredi 6 au dimanche 8 octobre 2017.

Montant disponible au poste budgétaire « *Publicité et information* » (02-130-00-340-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-10-142 7.3 **Engagement d'un(e) agent(e) de développement en loisir** (c.c. | 1.2.5 & 7.4.6)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services d'Alex Cloutier en remplacement de Marie-Soleil Gaudreau pour le poste d'agent en développement de loisir;

D'AUTORISER le maire à signer son contrat d'engagement.

Adopté à l'unanimité

## **8. RÉGLEMENTATION ET LÉGISLATION**

Rés. 2017-10-143 **8.1 Autorisation concernant l'application du règlement RM-2017 concernant la sécurité publique (agents de la paix et officiers municipaux désignés)** (c.c. 1.1.4.2)

CONSIDÉRANT l'adoption du règlement RM-2017 concernant la sécurité publique;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Richard Gauthier;  
Appuyé par la conseillère Nicole Guilbert;  
IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil de la Municipalité du Village de Massueville autorise les agents de la paix de la Sûreté du Québec et, à titre d'officiers municipaux désignés, les inspecteurs municipaux et en bâtiment ainsi que les pompiers de la Régie Incendie Louis-Aimé-Massue (R.I.P.I.) :

- À appliquer le règlement RM-2017 concernant la sécurité publique;
- À entreprendre des poursuites pénales au nom de la Municipalité du Village de Massueville contre tout contrevenant au règlement RM-2017 et à délivrer des constats d'infraction pour toute infraction à ce règlement.

Adopté à l'unanimité

## **9. SERVICE D'URBANISME ET DE DÉVELOPPEMENT**

**9.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment - septembre 2017** (c.c. 1.6.2.6)

Le rapport du mois de septembre 2017 est déposé au Conseil.

## **10. SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Rés. 2017-10-144 **10.1 Approbation des prévisions budgétaires 2018 de la Régie intermunicipale de protection incendie Louis-Aimé-Massue** (c.c. 2.3.8)

Les membres du conseil prennent connaissance des prévisions budgétaires 2018 de la Régie d'incendie Louis-Aimé-Massue. Les prévisions indiquent que la quote-part que devra verser la Municipalité durant l'année 2018 est de 59 979 \$, comparativement à 59 953 \$ pour 2017.

Sur proposition de monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER les prévisions budgétaires 2018 de la Régie intermunicipale de protection incendie telles qu'elles sont déposées.

Afin de donner application à cette résolution, ce montant sera prévu aux postes budgétaires « *Quote-part service d'incendie* » (02-220-00-951-10) 52 715 \$, et « *quote-part renouvellement camion incendie* » (02-220-00-951-12) 7 264 \$ de l'exercice financier 2018.

Adopté à l'unanimité

**11. SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS, D'AQUEDUC ET USINE D'ÉPURATION**

**11.1 Rapport du responsable des travaux de voirie et de l'usine d'épuration des eaux usées – septembre 2017** (c. c. | 3.2.2/01)

Le rapport du mois de septembre 2017 est déposé au Conseil.

Rés. 2017-10-145

**11.2 Adjudication du contrat d'entretien d'hiver des rues** (c. c. | 3.3.3)

CONSIDÉRANT QUE des soumissions par voie d'invitation écrite pour le déneigement des rues du village pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019 avec l'option B renouvelable un an ont été demandées;

CONSIDÉRANT QU'une seule entreprise a présenté une offre, soit la ferme GAD Brouillard;

CONSIDÉRANT QUE le prix incluant les taxes des services pour l'option A, soit le déneigement des années 2017-2018 et 2018-2019, est de 67 106\$, et pour l'option B, soit pour une année de plus, 2019-2020, est de 101 666.80 \$, incluant les taxes;

CONSIDÉRANT QU'une analyse de tous les documents fournis et remplis par le soumissionnaire démontre que la soumission reçue est conforme au document d'appel d'offres et respecte la Politique de gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

DE RETENIR les services de la ferme GAD Brouillard enr. pour le déneigement et l'entretien des rues durant l'hiver, pour les saisons 2017-2018 et 2018-2019, soit l'option A.

Afin de donner application à la présente résolution, les montants seront prévus au budget des exercices financiers 2018 et 2019 au poste budgétaire suivant :  
« *Enlèvement de la neige* » (02-330-00-443-00).

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-10-146

**11.3 Offres de services professionnels – révision des concepts et des plans pour la reconstruction des rues de Varennes et Saint-Nicolas** (c.c. | 3.2.2/03)

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par madame la conseillère Ginette Bourgeois;  
IL EST RÉSOLU

DE MANDATER la firme Tetra Tech QI inc. afin de réaliser la révision des concepts et des plans pour la reconstruction des rues de Varennes et Saint-Nicolas, pour un montant de 5 000 \$ plus les taxes applicables.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-10-147 **11.4 Approbation des prévisions budgétaires 2018 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre** (c.c. | 4.2.1/02)

Les membres du conseil prennent connaissance des prévisions budgétaires 2018 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre. Ce budget prévoit une consommation d'eau pour un montant de 47 200 \$ et le service à la dette pour les travaux A.I.B.R de 11 592 \$. Le total des services est donc estimé à 58 792 \$, comparativement à 54 351 \$ pour 2017.

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

D'APPROUVER les prévisions budgétaires 2018 de la Régie d'Aqueduc Richelieu Centre telles qu'elles sont déposées.

Afin de donner application à cette résolution, ce montant sera prévu aux postes budgétaires de l'exercice financier 2018 de la façon suivante : « *Quote-part consommation d'eau* » (02-413-00-951-01) 47 200 \$ et *Quote-part A.I.B.R* (02-413-00-951-02) 11 592 \$.

Adopté à l'unanimité

Rés. 2017-10-148 **11.5 Décompte progressif no 1 – Travaux d'infrastructures municipales (aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux, pavage et bordures) sur les rues de Varennes et Plessis** (c.c. | 11.8.2)

CONSIDÉRANT QUE des travaux d'infrastructures municipales (aqueduc, égouts sanitaires et pluviaux, pavage et bordures) sur les rues de Varennes et Plessis ont été exécutés par Danis Constructions;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été faits en conformité avec les exigences des plans et devis;

CONSIDÉRANT la recommandation de Catherine Tétreault, ingénieure, la surveillante des travaux, relative au décompte progressif numéro 1 en date du 29 septembre 2017;

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

QUE le Conseil autorise le paiement du décompte progressif numéro 1 de 406 107.84 \$.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU

DE CONSERVER une retenue de 10 %, représentant un montant de 39 246 \$, plus les taxes.

Adopté à l'unanimité



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
du Village de Massueville  
de la séance ordinaire 2 octobre 2017

3435

C1700219	R.I.P.I. (quote-part septembre 2017) .....	4 996.06
C1700220	Nicole Guilbert (commandite shuffleboard du député S. Rochon).....	160.00
C1700221	Dépanneur S.G. Bardier (essence camion et tracteur).....	184.09
C1700222	Buropro Citation (lecture copieur au 24 septembre 2017) .....	132.81
C1700223	Mireille Levasseur (frais déplacement à la C.P. pour dépôt).....	15.91
C1700224	Manon Paulhus (entretien ménager au 1er septembre 2017).....	183.96
C1700225	Entreprise O.G. Villiard (préparation terrain usine).....	68.98
C1700226	Fabrique de St-Aimé et Massueville (loyer biblio-octobre 2017).....	270.00
C1700227	Richard Gauthier (dépenses pour congrès FQM 2017).....	50.00
C1700228	Denis Marion (dépenses pour congrès FQM 2017).....	302.00
L1700121	Visa Desjardins-France (Poste Canada-journal, cour. enregistrés, communiqués)	416.34
L1700122	Visa Desjardins-Yan (Rona: revêtement vinyle, outils clés, matériaux, 2 bacs)....	1 364.80
L1700123	Desjardins sécurité financière (ass. collectives-septembre 2017).....	971.96
L1700124	FondAction (cotisations REER août 2017) .....	450.00
L1700125	Hydro-Québec (éclairage public - 31 août 2017) .....	529.86
L1700126	Télébec (téléphone bureau - 10 septembre 2017).....	222.37
L1700127	Télébec (téléphone usine - 10 septembre 2017).....	93.07
L1700128	Fonds de solidarité FTQ (cotisations REER- août 2017) .....	625.00
L1700129	Télus (cellulaires du 18 septembre au 17 octobre 2017) .....	90.09

Total : ..... 25 933.98 \$

Prendre note que Nicole Guilbert, Denis Marion et Richard Gauthier déclarent leur intérêts.

Adopté à l'unanimité.

## 12.2 Dépôt de l'état des activités financières au 30 septembre 2017 (c. c. | 11.3.5)

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose, aux fins d'analyse, l'état des activités financières au 30 septembre 2017.

## 12.3 Dépôt du rapport des plaintes

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le rapport des plaintes au 30 septembre 2017.

1. Plainte concernant le voyageant des camions sur certaines rues et demande à ce que ces rues soient nettoyées. *Un nettoyage des rues en questions a été fait vendredi le 29 septembre dernier.*
2. Dénonciation d'un abri plastique sur une galerie de maison. *Dossier réglé.*
3. Fissures à la propriété, fil de téléphone arraché et perche jaune tombée sur camion du propriétaire. *Classé dans le dossier de réclamation lors des travaux.*
4. Mention disant que le prix du permis pour les poules est trop élevé et que la réglementation est trop contraignante.
5. Insatisfaction du nettoyage de son entrée de cour. *Le nettoyage de cette entrée va être fait à la fin des travaux.*

Rés. 2017-10-151 **12.4 Offre de services pour la mise à jour du site Web** (c. c. | 1.2.1/03)

Les membres du conseil prennent connaissance de l'offre de service reçue de

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
du Village de Massueville  
de la séance ordinaire 2 octobre 2017**

3436

Maguilou (en collaboration avec Logiteck Informatique) pour l'ajout d'onglets au site Web de la municipalité et la mise à jour des photos :

- Ajout d'onglet – Plaintes et réclamations et module d'édition : 100 \$
- Ajout d'onglet – Accès à l'information et module d'édition : 100 \$
- Ajout d'onglet – Élections : 100 \$
- Nouvelles photos des membres du Conseil : 50 \$
- Nouvelle photo du bureau municipal : 50 \$

Toutes ces modifications pour un total de 400 \$ plus les taxes applicables.

Après examen,

Sur proposition de madame la conseillère Nicole Guilbert;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

D'ACCORDER le mandat à Maguilou pour effectuer toutes ces modifications.

Montant disponible au poste budgétaire *Site Web* (01-130-00-347-00).

Adopté à l'unanimité

Rés.2017-10-152

**12.5 Adhésion à un contrat d'assurance collective** (c.c. 110.3.2)

CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a procédé à un appel d'offres et que, à la suite de ce processus, elle est « preneuse » d'un contrat d'assurance collective auprès de La Capitale, lequel s'adresse aux employés des municipalités, MRC et organismes municipaux;

CONSIDÉRANT que tant le *Code municipal* que la *Loi sur les cités et villes* permettent à une municipalité (ou MRC ou organisme) d'adhérer à un tel contrat;

CONSIDÉRANT que la FQM a transmis à la municipalité les coûts de la prime qui lui sera applicable pour l'année 2018 et qu'en conséquence, la Municipalité désire y adhérer et qu'elle s'engage à en respecter les conditions;

CONSIDÉRANT que la date de mise en vigueur du contrat est le 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier ;  
Appuyé par madame la conseillère Ginette Bourgeois ;  
IL EST RÉSOLU

QUE la Municipalité du Village de Massueville adhère au contrat d'assurance collective souscrit par la FQM pour la période prenant effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018 et qu'elle s'engage ensuite à lui donner un préavis d'une année avant de quitter ce regroupement ;

QUE la Municipalité du Village de Massueville autorise la FQM et ses mandataires FQM Assurance et Aon Hewitt à avoir accès à son dossier d'assurance collective auprès de l'assureur dans le respect des règles de protection des renseignements personnels;

QUE la Municipalité du Village de Massueville accorde à la FQM et à ses mandataires désignés (actuellement FQM Assurance et Aon Hewitt) le mandat d'agir à titre

d'expert conseil et courtier exclusif en assurance collective et qu'ils soient les seuls autorisés à représenter celle-ci auprès de l'assureur désigné relativement à l'application du régime d'assurance collective;

QUE la présente résolution ne limite en rien le droit de la FQM de révoquer ses mandataires désignés et à les remplacer;

QUE la présente résolution soit immédiate et révoque tout autre mandat accordé antérieurement, sans autre avis.

Adopté à l'unanimité

**12.6 Demande d'aide financière - Bal des finissants 2017-2018 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre** (c.c. | 1.2.1/09)

Les membres prennent connaissance de la demande de commandite pour le bal des finissants 2017-2018 de l'école secondaire Fernand-Lefebvre et décident de ne pas donner suite.

Rés.2017-10-153

**12.7 Demande d'appui de la Ville de Sorel-Tracy - Prolongement de l'autoroute 30** (c.c. | 1.2.1/09)

Les membres du conseil prennent connaissance de la demande d'appui de la Ville de Sorel-Tracy en ce qui concerne le prolongement de l'autoroute 30.

Sur proposition de monsieur le conseiller Richard Gauthier ;  
Appuyé par monsieur le conseiller Stéphane Brouillard ;  
IL EST RÉSOLU

D'APPUYER la Ville de Sorel-Tracy dans sa démarche auprès du ministère des Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification, en lui demandant qu'avant d'entreprendre toutes démarches ou travaux techniques servant à l'analyse ou à la réalisation de travaux menant au réaménagement d'une partie du boulevard Fiset en une voie de circulation avec une configuration à quatre voies avec voie de virage à gauche dans les deux sens, d'évaluer plutôt le projet de prolonger l'autoroute 30 vers l'est, à partir du boulevard Poliquin, et d'en faire un boulevard urbain.

Adopté à l'unanimité

**13. Période de questions**

Une période de questions est tenue à l'intention de l'assistance.

**14. Affaires nouvelles**

Aucune affaire nouvelle n'est abordée.

**15. Questions diverses**

Une période couvrant les questions diverses est tenue à l'intention des membres du Conseil.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité  
du Village de Massueville  
de la séance ordinaire 2 octobre 2017

3438

Rés.2017-10-154    **16. Clôture de la séance**

Sur proposition de monsieur le conseiller Stéphane Brouillard;  
Appuyée par monsieur le conseiller Richard Gauthier;  
IL EST RÉSOLU

QUE la présente séance soit levée à 21h00.

Adopté à l'unanimité.

---

Denis Marion  
Maire

---

France Saint-Pierre  
Directrice générale et secrétaire-trésorière